

Commune de NANCY SUR CLUSES : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
P	<p>Les Rochers de Huant, en limite Nord de la commune Des falaises hautes de 100m environ marquent la limite de la commune. Elles présentent des fracturations mais les chutes de pierres affectent la commune de Cluses.</p>	Moyen	Falaises	1
G	<p>Bois situés entre la Tête des Seudets et les Ferlets Les pentes majoritairement boisées peuvent être localement fortes mais très peu de glissements ont été observés. Ils affectent principalement les abords des chemins et pistes forestières ou résultent de travaux de terrassement, dès que le degré des pentes devient important.</p>	Faible	bois	2
G P	<p>Route forestière des Ferlets, point coté 1028 Une ancienne carrière borde la route, séparée de cette dernière par un talus composé de gros blocs. Elle ne semble plus exploitée. Les talus cependant sont encore affectés de glissements actifs (déstabilisation progressive vers le haut, arbres déracinés) et de chutes de pierres (désolidarisation des sols mis à nu). L'extension de ces phénomènes reste très localisée aux abords immédiats de la carrière, sans même atteindre la piste. <i>Cf. Photographie Nancy-EGPI</i></p>	Fort Fort	Carrière Bois	3
H G	<p>Entre la Pliore et les Chavannes Une zone humide a été recensée par la DDAF dans les années 1990 avec de nombreuses espèces d'intérêt local et présentant ainsi de forts intérêts quant à sa flore, sa faune et son rôle hydrologique. Elle est peu visible sur le terrain, notamment aux abords de la route mais elle semble liée à l'existence de glissements peu actifs localisés au niveau d'un thalweg probablement favorisés par la richesse des terrains en écoulements.</p>	Faible Moyen	Prés Bois	4
T	<p>Ruisseau aux abords de la RD119, entre les Chavannes et la Pliore Ce ruisseau au lit très caillouteux est souvent à sec mais lors de fortes précipitations, il pourrait facilement sortir de son lit peu marqué et déborder sur la route au niveau du virage sans quelques risques d'engravements localisés. <i>Cf. Photographie Nancy-ETI</i></p>	Fort	Bois	5

G	Les Chavannes Les pentes situées derrière le hameau dans le thalweg montrent des signes d'instabilités, peu actives ou en cours de stabilisation.	Moyen	Prés	6
H	Entre les Chavannes et Romme Une petite zone humide, principalement composée de phragmites, s'est développée en bordure d'un bosquet. <i>Cf. Photographie Nancy-EHI</i>	Faible	Prés	7
P	Au dessus de la Marquisade De petites barres rocheuses très fracturées en général affleurent au milieu des bois. Des chutes de pierres ont déjà atteint des habitations dans le hameau de la Marquisade : - le 13 août 1998, un bloc de 50 kg a défoncé la porte d'une habitation (propriété Soyer) ; - le 2 août 1999, un bloc de 80 kg s'est arrêté sur la terrasse de la propriété Rimpault. Depuis, des filets de protection ont été mis en place. Quelques barres rocheuses affleurent aussi dans les bois en dessous du hameau.	Moyen Faible	Bois	8
G P	Piste forestière du chalet des Vuardes, au dessus de Romme, vers le point 1362 Au niveau du virage, le talus est déstabilisé sur toute sa hauteur, pouvant être à l'origine de petites chutes de pierres sur la piste. Un merlon de terres a été mis en place au pied du talus.	Fort Fort	Talus	9
T G	Thalwegs des ruisseaux des Ouarpaz et des Grandes Ravines Les thalwegs de ces ruisseaux, en limite Ouest de commune, sont particulièrement affectés par des glissements et des ravinements. Les terrains qui les composent sont de nature schisto-marneuse, ce qui accentue l'effet érosif du ruissellement sur les pentes mises à nu et le ravinement.	Fort Fort Moyen	Thalwegs	10
T G	Thalweg du Foron du Reposoir Le thalweg présente des pentes boisées très pentues et affouillées en pied par le torrent. Ces dernières sont affectées de nombreux glissements.	Fort Fort	Bois	11
A	Couloir des Brûlaz – EPA n°9 Ce couloir de fortes pentes entre 1600m et 1300m est occupé par une végétation arbustive en développement. Il était suivi dans l'Enquête Permanente des Avalanches jusqu'à sa rénovation en 2006 sous le nom « des Brûlards ». peu d'avalanches y ont été observées et il n'y a aucune trace de coulée récente. La partie non boisée peut cependant encore faire l'objet de purges localisées.		Pentes herbeuses	12

A	<p>Couloir de la Salletaz</p> <p>Des avalanches peuvent se déclencher sur le versant Nord-Ouest de la Tête de la Sallaz et descendre dans ce couloir jusqu'à une altitude de 1350m environ. C'est le site EPA n°3 – « la Salletaz », toujours observé depuis la rénovation de l'Enquête. Les avalanches y sont régulières, quasi-annuelles. Cependant, le reboisement du centre du couloir montre que les avalanches y sont moins fréquentes qu'au milieu du dix-neuvième siècle.</p> <p><i>Cf. Photographie Nancy-EA1</i></p>		Pentes herbeuses	13
P	<p>Barres rocheuses au Nord du couloir de la Salletaz</p> <p>Ces petites barres d'apparence très fracturées peuvent être à l'origine de chutes de blocs. Ces dernières sont rapidement freinées par les pentes boisées situées en contrebas.</p>	Faible	Barres rocheuses Bois	14
H	<p>Au Nord de la Tête de la Sallaz</p> <p>Une petite mare artificielle d'une vingtaine de m² borde le chemin.</p>	Fort	Alpages	15
G	<p>RD119, à l'Ouest du Couloir de la Salletaz</p> <p>Les talus routiers sont affectés par des glissements en cours de stabilisation ; des phénomènes de ravinement sont encore possibles. La déstabilisation des terrains se poursuit également en aval de la route, dans le thalweg d'un ruisseau.</p>	Fort	Talus routiers Thalweg	16
G P	<p>En dessous de la RD119, sous le Plan de Brion : thalweg du Nant du Bon Temps</p> <p>La partie amont du thalweg du Nant est complètement déstabilisé : le ruissellement sur les pentes supérieures mises à nu favorise le ravinement et la déstabilisation progressive des abords encore boisés. De petites chutes de pierres, rapidement stoppées dans le thalweg, peuvent se produire.</p> <p>Les glissements affectent localement la chaussée de la RD119. Par ailleurs, les talus sont affectés de ravinement et leur déstabilisation tend à s'étendre vers le haut...</p> <p><i>Cf. Photographies Nancy-EGP2, EGP3 et OG3</i></p>	Fort / Moyen Faible	Thalweg Talus	17
G	<p>Versant de Brion – Romme – le Retand</p> <p>Le versant présente de fortes pentes boisées et de nombreux signes d'instabilités aux abords des routes et chemins. Géologiquement très varié, il se compose principalement de terrains marneux ou d'éboulis stabilisés, ce qui peut laisser supposer l'apparition possible de mouvements lors de travaux mal menés.</p>	Faible	Bois	18

H	Sur le versant Est de la Tête des Muets Une petite mare est située en bordure du chemin. D'origine artificielle, elle a été réexcavée à l'emplacement d'une ancienne mare qui s'était envasée. Elle mesure 5 m sur 4 et est profonde d'environ 0,4 m.	Fort	Alpages	25
H	Mare de la Gueule à Vent, au Sud-Est du point coté 2014 m Une doline colmatée peu profonde permet à l'eau de stagner après de fortes précipitations. Une levée de terre a été faite sur son bord Est. Mais la mare est provisoire (non observée en octobre 2006).	Moyen	Alpages	26
H	Mare du Château , sur le versant Est de la Pointe du Château Une mare naturelle occupe de façon non permanente une doline au fond colmaté de 8 m de diamètre et de 0,2 m de profondeur. Lors d'un apport d'eau important, le niveau monte et elle se déverse dans une perte située au Sud de la mare.	Moyen	Alpages	27
A	Versant Est de la Pointe du Château Les très fortes pentes herbeuses sommitales peuvent être traversées par de petites purges avalancheuses notamment lors des périodes de redoux. Leur extension est très limitée, s'arrêtant au niveau du chemin.		Pentes herbeuses	28
P	Versant Est de la Pointe du Château De petites chutes de pierres peuvent se produire sur le versant, issues de la partie supérieure où affleurent des couches très délitées et dont l'extension est favorisée par les fortes pentes.	Faible	Alpages	29
G	Versant Est de la Pointe du Château La partie inférieure des pentes qui descendent du sommet sont localement affectées par des glissements superficiels. On peut deviner des traces de loupes de glissements notamment dans des zones où les circulations d'eau semblent plus importantes. De même, les traces des animaux de pâture peuvent être plus marquées. <i>Cf. Photographie Nancy-EG1</i>	Fort Moyen	Alpages	30
H	Sur le versant Nord de Champ Fleuri Nord Une mare de 15 m sur 8 et de 0,2 m de profondeur permet l'alimentation du bétail qui pâture. Au pied d'une faille, un filet d'eau l'alimente en permanence.	Fort	Alpages	31

P	<p>Versant Nord de Champ Fleuri</p> <p>Une partie du versant est constituée de rochers très délités facilement entraînaibles par ruissellement. il en résulte des zones d'érosion active pouvant parfois occasionner lors de fortes précipitations des coulées plus ou moins rocheuses en aval.</p> <p><i>Cf. Photographie Nancy-EP3</i></p>	Moyen	Alpages Barres rocheuses	32
P	<p>Alpages de Vormy</p> <p>Le calcaire est sub-affleurant dans tout le secteur, sous la forme de petites barres rocheuses, de dalles ou de lappiaz.</p> <p>En dehors des secteurs détaillés ci-dessous et plus fracturés, les chutes de pierre sont très limitées étant donné la compacité de la roche.</p> <p><i>Cf. Photographies Nancy-EPI et EP2</i></p>	Faible à négligeable	Alpages	33
P	<p>Autour du chemin entre Vormy et Champ Fleuri, vers 1900m</p> <p>Les pentes situées au dessus et en dessous du chemin peuvent être impactées par des chutes de pierres/blocs ayant plusieurs origines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la roche mère calcaire affleure fréquemment au dessus du sentier sous forme de dalles plus ou moins fracturées et dont l'instabilité s'accroît avec l'alternance gel-dégel. Les chutes de pierres sont canalisées au niveau des thalwegs mais se produisent partout sur le versant. - le bas du versant Est de la Tête des Muets est dominé par des barres rocheuses de 15m de haut environ, très compactes et presque déversantes. Ces barres peuvent aussi être à l'origine de chutes de blocs. 	Moyen	Alpages	34
P	<p>Au dessus du Culard</p> <p>Plusieurs barres rocheuses fracturées apparaissent sur les pentes ; quelques éboulis épars semblant en cours de reboisement (conifères, buissons) se sont accumulés en pied, en limite des bois, d'apparence peu active.</p>	Faible	Barres rocheuses Pentes herbeuses	35
P	<p>Versant Est de l'arête reliant la Croix de la Plemaz et la Tête de la Sallaz</p> <p>Ce versant présente d'abord des pentes herbeuses raides puis rapidement des parois de calcaires compacts. Il peut être à l'origine de chutes de pierres en aval, comme l'attestent les signes d'anciens éboulements visibles plus bas sur les falaises (traces blanchâtres).</p>	Faible	Parois	36

Couloirs d'avalanches recensés dans l'Enquête Permanente sur les Avalanches jusqu'à sa rénovation :

Ils sont aujourd'hui reboisés.

- EPA n°1 – le Faiteley : couloir issu du Rocher Blanc ; aucune avalanche observée depuis 1949.
- EPA n°2 – la Pechetaz : couloir issu du Retand ; aucune avalanche observée depuis 1945.
- EPA n°7 – les Cornes d'Ambrances : couloir issu de la Tête de Brion en limite de commune ; aucune avalanche observée depuis 1984.
- EPA n°8 – le Roc Devine : situé entre les couloirs de la Salletaz et des Brûlaz ; l'avalanche a été observée entre 1965 et 1984.